

PROGRÈS SUR 10 ANS

Tandis que les évaluations foncières continuent à augmenter dans la province, les demandes d'information auprès de l'Ombudsman de l'Ontario et les demandes de réexamen (DR) et appels poursuivent leur baisse régulière.

BAISSE DES DEMANDES D'INFORMATION À L'OMBUDSMAN, PASSANT À ENVIRON 55 SUR PLUS DE 5 MILLIONS DE PROPRIÉTÉS EN 2018.

55

3,720*
DEMANDES D'INFORMATION À L'OMBUDSMAN DE L'ONTARIO

349
DEMANDES D'INFORMATION À L'OMBUDSMAN DE L'ONTARIO

NOUS AVONS ÉVALUÉ
4,68
MILLIONS DE PROPRIÉTÉS, POUR UNE VALEUR TOTALE DE
1,72 MILLE MILLIARDS DE DOLLARS

% DR ET APPEL**
4,24%

NOUS AVONS ÉVALUÉ
4,93
MILLIONS DE PROPRIÉTÉS, POUR UNE VALEUR TOTALE DE
2,17 MILLE MILLIARDS DE DOLLARS

% DR ET APPEL**
2,99%

NOUS AVONS ÉVALUÉ
5,17
MILLIONS DE PROPRIÉTÉS, POUR UNE VALEUR TOTALE DE
2,41 MILLE MILLIARDS DE DOLLARS

% DR ET APPEL**
1,98%

DEMANDES D'INFORMATION À L'OMBUDSMAN DE L'ONTARIO

Avant 2008

2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018

*Nombre de plaintes reçues pendant l'examen de 2006 de l'Ombudsman de l'Ontario. ** Si un propriétaire n'est pas d'accord avec son évaluation, il peut déposer une DR auprès de la SEFM ou interjeter appel auprès de la Commission de révision de l'évaluation foncière.